



zenika
ARCHITECTURE INFORMATIQUE

www.zenika.com

Bulletin d'inscription

Retourner ce bulletin dûment complété par fax au +33(0)1 72 70 45 10 ou par courrier à « Zenika Formation - 28 rue de Châteaudun - 75009 PARIS ».

Dès réception, nous vous ferons parvenir une confirmation de votre inscription.

Formation

Titre: _____

Mode : inter-entreprises (chez Zenika) intra-entreprise : _____

Dates : du ____/____/____ au ____/____/____ inclus

Tarif global : __ x _____ = _____ € HT (éventuels frais de déplacement exclus)

Participant(s)

Mme / Mlle / M. Nom : _____ Prénom: _____

Émail: _____

Mme / Mlle / M. Nom : _____ Prénom: _____

Émail: _____

Mme / Mlle / M. Nom : _____ Prénom: _____

Émail: _____

Mme / Mlle / M. Nom : _____ Prénom: _____

Émail: _____

Entreprise

Raison sociale : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Fax : _____

N° de SIRET : _____ Activité : _____

Responsable de l'inscription

Mme / Mlle / M. Nom : _____ Prénom: _____

Téléphone : _____ Fonction : _____

Émail: _____

Facturation

Mme / Mlle / M. Nom : _____ Prénom: _____

Téléphone : _____ Fax : _____

Adresse (si différente) : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

La signature de ce bulletin entraîne l'acceptation des Conditions Générales de Vente. L'inscription est effective dès réception de ce bulletin.

Date : ____/____/____

Cachet

Signature :

de la société :

Renseignements
+33(0)1.45.26.19.15
training@zenika.com
www.zenika.com



zenika
ARCHITECTURE INFORMATIQUE

www.zenika.com

Conditions Générales de Vente

Numéro d'enregistrement

Zenika est un Organisme de Formation enregistré sous le numéro 11 75 40753 75.

Contenu des formations

L'inscription à une formation suppose que le client accepte le contenu et les pré-requis indiqués dans le catalogue de formation. Toutefois, afin de suivre les évolutions des produits et répondre aux attentes de ses clients, Zenika se réserve le droit de modifier le contenu de ses formations.

Dans le cas d'une formation intra-entreprise, et sauf conditions particulières, Zenika n'est pas tenu de réaliser l'installation et la configuration des ordinateurs et des logiciels nécessaires. A la demande du client, ces éléments peuvent faire l'objet d'une prestation annexe.

Acceptation d'une inscription

Les inscriptions sont acceptées dans la limite des places disponibles. Dans le cas où une session serait déjà complète au moment de la réception d'une ou plusieurs inscriptions, Zenika s'engage à en informer le client sans délais et à lui proposer une nouvelle date dans le calendrier de formations.

Facturation et règlement

Nos tarifs sont établis Hors Taxes et doivent être majorés de la TVA en vigueur.

La facture est adressée au client après exécution de la formation.

Dans le cas où le client souhaite faire régler cette facture par un OPCA, le client doit préciser ce souhait au moment de l'inscription et doit également effectuer les démarches nécessaires afin qu'un bon de commande de la part de cet organisme soit adressé à Zenika au moins 2 semaines avant le premier jour de la formation. En cas de non règlement par l'OPCA, la facture devient exigible auprès du client.

Les factures sont payables net et sans escompte à 30 jours après réception. Le règlement des factures peut s'effectuer par chèque ou par virement bancaire. Toute formation entamée entraîne une facturation de la totalité de la prestation.

CNIL

Conformément à l'article 27 de la loi "Informatiques et Libertés" du 6 janvier 1978, les informations qui vous sont demandées sont nécessaires au traitement de votre inscription et sont destinées aux services de Zenika. Vous pouvez accéder à ces informations et en demander la rectification si nécessaire.

Conditions d'annulation

Toute demande d'annulation de la part du client doit être signalée par téléphone et confirmée par courrier ou par fax. En cas d'annulation tardive, Zenika se réserve le droit de facturer le client aux conditions suivantes :

- annulation avant le 10^{ème} jour ouvré précédent le début de la formation : aucune facturation.
- annulation entre le 10^{ème} et le 6^{ème} jour ouvré précédent le début de la formation : facturation de 50% du montant de la formation.
- annulation après le 6^{ème} jour précédent le début de la formation : facturation de 100% du montant de la formation.

Ces frais d'annulation ne pourront en aucun cas être imputés au titre de la Formation Professionnelle.

Annulation

Zenika se réserve le droit d'annuler une session jusqu'au 10^{ème} jour ouvré précédent le début de la formation en cas de manque de participants ou en cas de force majeure et ce sans dédommagement. Le client peut alors soit annuler son inscription, soit choisir une autre date parmi celles proposées dans le catalogue. Zenika ne peut être tenu responsable des coûts ou dommages conséquents à l'annulation du stage, ou à son report à une date ultérieure.

Propriété intellectuelle

Les supports de formation font l'objet de la protection prévue par la Loi du 11 mars 1957 (articles 40 et 41). Ainsi, toute reproduction ou divulgation à des tiers de tout ou partie de ces supports, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite de Zenika. Il appartient au client de se conformer à l'ensemble des réglementations applicables en ce domaine.

Responsabilité

Zenika ne pourra en aucun cas être déclaré responsable d'un préjudice financier, commercial, ou d'une autre nature, causé directement ou indirectement par les prestations de formation fournies.

Attribution de compétence

Tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des Conditions Générales de Vente sera, sauf accord amiable, soumis au tribunal de Commerce de Paris.

Renseignements
+33(0)1.45.26.19.15
training@zenika.com
www.zenika.com